

ALEKSANDRA NOWAKOWSKA

Université Paul-Valéry Montpellier III
UMR5267 Praxiling

aleksandra.nowakowska@univ-montp3.fr

LA DISLOCATION D'UN SA SUPERLATIF RELATIF D'INFÉRIORITÉ : UN CAS PARTICULIER ?

Abstract. Aleksandra Nowakowska, *La dislocation d'un SA superlatif relatif d'infériorité : un cas particulier ?* [The dislocation of the superlative inferiority adjective : a particular case ?], *Studia Romanica Posnaniensia*, Adam Mickiewicz University Press, Poznań, vol. XXXIX/3: 2012, pp. 19-31. ISBN 978-83-232-2469-3. ISSN 0137-2475. eISSN 2084-4158.

This article presents a thorough study of dislocation of superlative inferiority adjective dialogic function. The hypothesis of work stipulates that the dislocation is dialogic because the dislocated theme implies a relationship with a prior utterance by another enunciation. This relationship between two utterances is based on a comparison and makes dislocation a dialogic marker.

Key words : theme, dialogism, detachment, dislocation, discourse analysis

On se propose de traiter, dans la perspective dialogique, la dislocation à gauche d'un syntagme adjectival, dont le degré de « mise en rapport comparatif avec d'autres éléments présentant la même propriété » est au superlatif relatif d'infériorité (Riegel et al. 2005 : 364), suivi du présentatif *c'est* et d'un constituant à valeur nominale (SN, complétive, infinitif) :

(1) Le moins drôle, c'est que ce type a eu, pendant un temps, un pouvoir presque terrifiant (forum Internet).

Cette recherche s'inscrit dans le prolongement d'un récent travail sur la dislocation de l'adjectif superlatif relatif de supériorité (Nowakowska, 2011). Elle est basée sur l'étude du corpus médiatique (Internet) qui montre une grande disparité quantitative entre la dislocation d'un SA de supériorité et celle d'un SA d'infériorité. Comment expliquer cette disparité quantitative entre *le plus* et *le moins* ? Existe-t-il des contraintes sémantiques et dialogiques particulières qui régissent l'emploi de la dislocation du superlatif d'infériorité ? Quelle est la spécificité de cette forme par rapport à la dislocation d'un SA au superlatif relatif de supériorité ?

Nous poserons dans un premier temps le cadre théorique et méthodologique fondé sur la notion de dialogisme, ce qui nous permettra d'étudier le fonctionnement dialo-

gique de la dislocation à gauche d'un SA superlatif relatif d'infériorité ; nous distinguerons ensuite deux types d'emploi de cette structure syntaxique que nous analyserons en montrant leurs similitudes et leurs différences.

1. L'APPROCHE DIALOGIQUE DE LA DISLOCATION

Nous définissons la notion de dialogisme, en appui sur les travaux de Bakhtine (1934/1978) et sur leurs prolongements, entre autres, dans Nowakowska (2004), et Bres et Mellet (2009), comme l'orientation constitutive de tout énoncé, au principe de sa production et de sa réception, vers d'autres énoncés avec lesquels il entre en interaction explicitement ou implicitement. L'interaction dialogique d'un énoncé [E] avec un autre énoncé [e] peut être d'ordre interdiscursif : le discours, dans sa saisie d'un objet, rencontre les discours précédemment tenus sur ce même objet ; d'ordre interlocutif : le discours est toujours adressé à un interlocuteur : il lui répond et ne cesse d'anticiper sur sa réponse ; et d'ordre intralocutif (autodialogisme) : le discours dialogue avec lui-même, notamment avec sa propre production. Cette interaction – interdiscursive, interlocutive, ou intralocutive – aura pour résultat, au niveau de l'énoncé produit, la dialogisation intérieure de l'énoncé.

La dislocation est définie (Blasco-Dulbecco, 1999 ; Le Querler, 2000) comme une construction syntaxique qui consiste à détacher un groupe en tête ou en fin de phrase et à le reprendre ou à l'annoncer par un pronom anaphorique ou cataphorique. La dislocation est une opération syntaxique de thématization : elle permet de désigner explicitement le thème de l'énoncé (Nowakowska, 2009). Selon notre hypothèse de travail, la thématization, en tant que marquage explicite du thème, développe la potentialité dialogique de celui-ci : l'élément thématized constitue la reprise, explicite ou implicite, d'un élément de discours imputé à un autre énonciateur (allocutaire, tiers, voire locuteur lui-même) avec lequel, en fonction de la rhématisation qui le prolonge, l'énoncé dialogue de différentes façons. L'énoncé disloqué [E] entre en interaction dialogique avec un énoncé [e] qui peut être explicite et parfaitement repérable ; ou totalement implicite, et parfois purement imaginé par l'énonciateur E_i, notamment lorsque celui-ci, aussi paradoxal que cela puisse paraître, reprend un élément du discours qu'il prête à l'allocutaire, en réponse au propre discours qu'il est en train de tenir.

Soit l'exemple suivant, présentant le cas typique de la dislocation d'un SN sujet, dans la forme complexe X, *c'est Y, ce n'est pas Z* (le segment disloqué et la forme pronominale de reprise sont signalés en gras dans les exemples) :

(2) Mais, par pitié, qu'on n'exige pas des enfants qui nous sont confiés de choisir entre l'appartenance et la citoyenneté, alors que ce choix, on ne l'a demandé à aucun des Français plus anciennement installés. Le travail de la république, laïque, *c'est de détricoter et de retrecoter des identités multiples, ce n'est pas d'imposer des habits.* (Le Monde 19 /01 /2004)

L'énonciateur E_1 , responsable de l'énoncé disloqué [E], reprend le thème (*Le travail de la république laïque*) d'un énoncé antérieur [e], que l'on peut reconstruire comme : [le travail de la république laïque, (c')est d'imposer des habits] (en référence à la réglementation française sur le port du voile intégral), attribué à une autre instance énonciative e_1 , mais en rejette, par la négation, le rhème (Z) (*est d'imposer des habits*), lui substituant l'élément introduit par le présentatif (Y) : *c'est de détricoter et de rettricoter des identités multiples*. La dislocation fonctionne alors comme un marqueur d'opposition partielle, dans la mesure où il y a consensus sur le thème et dissensus sur le rhème. Cet emploi relève du dialogisme interdiscursif.

La dislocation syntaxique d'un SA ne concerne que le SA au superlatif relatif majoritairement de supériorité et plus rarement d'infériorité. L'adjectif seul et le comparatif d'égalité, de supériorité comme d'infériorité ne font pas l'objet de dislocation, pour des raisons qui tiennent à la fois à la sémantique, à la syntaxe et au fonctionnement dialogique et que nous développerons dans un prochain travail. Contrairement à la dislocation d'un SN, qui peut se réaliser à gauche comme à droite, et suivant le cas, en usant de différentes formes pronominales de reprise/annonce (*ce, la/le/les, il(s)/elle(s), en/y*, etc.), la dislocation de ce type de SA (i) s'opère très préférentiellement à gauche (c'est le cas de toutes les occurrences du corpus) ; et (ii) sa reprise anaphorique s'effectue systématiquement par le pronom *ce*.

Du point de vue dialogique, la dislocation d'un SA crée un paradigme, ce qui permet à l'énonciateur E_1 de montrer que l'élément qu'il affirme dans l'énoncé [E] est supérieur, comparé aux autres éléments appartenant au même paradigme et susceptibles de renvoyer à un autre énonciateur. Soit l'exemple suivant :

(3) Quand un animateur vedette est confronté à l'antisémitisme (titre de l'article)

Après Vals-les-Bains et Lille, alors que je suis dans ma loge, on m'annonce que, pour la troisième fois cette semaine, des manifestants propalestiniens sont devant le théâtre où je dois me produire. Encore. Muni d'une banderole un groupe scande: « Arthur sioniste, Arthur complice ! » D'autres encore brandissent des photos d'enfants palestiniens ensanglantés avec écrit : "Arthur finance la colonisation" (...) Par la fenêtre, je les regarde. Ils sont moins nombreux qu'à Lille. Mais calmes. Organisés. Déterminés. Le plus effrayant, c'est qu'ils semblent sincèrement convaincus de ce qu'ils disent... (Le Monde, 8-9/02/2009)

Le syntagme adjectival disloqué ne reprend manifestement aucun terme du contexte antérieur. On analysera ce type de dislocation comme un tour comparatif avec le discours évaluatif prêté au lecteur. Il s'agit plus précisément de l'inférence, attribuée au lecteur, tirée du cotexte antérieur immédiat et explicitable selon les termes suivants : cela/c'est effrayant/ce qu'ils font/disent est effrayant. Le syntagme disloqué *le plus effrayant* est donc en relation de comparaison de supériorité avec l'évaluation imputée en discours-réponse au lecteur. La dislocation d'un SA est basée sur la relation de comparaison du discours du locuteur avec un autre élément implicite qui correspond dans ce cas au discours évaluatif prêté à l'allocutaire.

2. LA DISLOCATION D'UN SA SUPERLATIF RELATIF D'INFÉRIORITÉ

Le superlatif relatif permet du point de vue sémantique de désigner le support de la qualification comme possédant (i) le plus haut degré de la propriété par rapport aux autres éléments du même paradigme : *Pierre est le meilleur des candidats* (la qualité de Pierre a un degré supérieur comparativement à celui de tous les autres candidats du même paradigme : superlatif relatif de supériorité) ou (ii) le plus bas degré de la qualité comparativement aux autres éléments du même paradigme : *Pierre est le moins bon des candidats* (superlatif relatif d'infériorité).

La dislocation d'un SA superlatif relatif d'infériorité est relativement rare, mise à part la forme *le moins drôle, c'est*. À titre d'exemple, là où pour la dislocation d'un SA relatif de supériorité *le plus grave, c'est X*, nous relevons 12 900 000 occurrences, quelques exemples pertinents sont proposés pour la forme *le moins grave*¹. Nous faisons l'hypothèse selon laquelle la disparité quantitative est à mettre en relation avec le principe de valorisation de son propre discours par rapport à celui de l'autre, décrit par Bres (1999). Lorsque le SA au superlatif relatif est disloqué, la relation de comparaison s'opère par rapport à un paradigme constitué d'un ou plusieurs éléments attribués le plus souvent à un autre énonciateur que celui qui affirme le tour disloqué. L'emploi du superlatif relatif de supériorité permet dans ce cas à l'énonciateur E_1 de s'inscrire, par le sémantisme de *le plus*, sous un élément de la plus haute pertinence par rapport à l'élément imputé à e_1 dont la pertinence est inférieure. La dislocation d'un SA au superlatif relatif de supériorité respecte ainsi le principe de valorisation du discours de soi et de dévalorisation du discours de l'autre. En revanche, la dislocation d'un SA au superlatif relatif d'infériorité qui attribuerait à E_1 l'argument doté du degré de qualité le plus bas (*le moins*) par rapport au paradigme d'éléments comparés entrerait à priori en contradiction avec ce principe.

Nous présenterons dans le cadre de ce travail deux cas spécifiques du fonctionnement de ce type de dislocation en tenant compte des critères sémantiques, syntaxiques, textuels et dialogiques. Nous distinguerons dans un premier temps les cas où le SA au superlatif relatif d'infériorité disloqué fonctionne sémantiquement comme parasyndrome de *le pire* qui constitue le superlatif relatif de supériorité de *mauvais*. Nous traiterons ensuite les cas où la substitution de *le pire* à un SA superlatif relatif d'infériorité n'est pas possible.

¹ Nous relevons de fait de très nombreux cas où le superlatif relatif d'infériorité apparaît dans la dislocation d'un syntagme à valeur nominale :

– *élaborer un budget ambitieux, déterminé, raisonnable et responsable dans un contexte législatif, fiscal et financier pour le moins difficile, c'est presque une gageure !* (Grand Besançon Magazine 46)

– *Le problème le moins grave, c'est que les pieux de bois comme ceux en béton doivent être tout le temps submergés par l'eau.*

La description proposée nous permettra d'expliquer (i) comment la dislocation d'un SA superlatif relatif d'infériorité fonctionne dans certains cas à la valorisation de son propre discours, en permettant de surenchérir sur le discours de l'autre et (ii) en quoi son emploi est soumis à des contraintes linguistiques particulières qui en font une structure rare.

2.1. LE MOINS ET LE PIRE

Nous analyserons dans un premier temps une série d'occurrences dans lesquelles le SA au superlatif relatif d'infériorité entre en comparaison avec l'évaluation négative de l'allocutaire, soit l'exemple :

(4) Forum sur le sujet : Résultats des partiels

Hectorus :

bravo

on a presque la meme moyenne générale (SIC)

tu te réorientes en quoi?(pourquoi tu te réorientes?)

moi aussi je trouve que c'est trop facile et que le diplôme est donné (SIC)

normalement la j'ai 20/20 au controle continu d'élec (SIC)

elles sont pas terrible tes notes je trouve quand meme (SIC)

bon jvais me coucher (SIC)

Pieroooooooo

En réinsertion.

Oui c'est pas terrible terrible. Le moins terrible, c'est d'avoir des 15 et des 16 en apprenant la veille au soir.

L'enchaînement des messages postés sur le chat montre que la relation de comparaison s'opère par rapport à un énoncé comportant l'évaluation négative de l'allocutaire (*pas terribles*) que le locuteur reprend, en confirmant, au début de sa réponse, immédiatement avant le tour disloqué. Le SA superlatif relatif d'infériorité *le moins terrible*, reprenant une partie de l'énoncé de l'autre, est thématiqué et l'élément introduit par le présentatif *c'est* est le rhème présenté par le locuteur comme possédant le degré le plus bas de la propriété par rapport aux autres éléments du même paradigme que le locuteur partage avec l'allocutaire. L'élément rhématique est ainsi désigné comme le meilleur exemplaire du degré bas de la propriété.

L'analyse de l'occurrence suivante montre clairement que la comparaison avec l'évaluation négative de l'autre, sur laquelle surenchérit la dislocation, permet de valoriser son propre discours et de dévaloriser celui de l'autre :

(5) aniasse

27/10/2011, 09h27

on s'en fou..c'est des détails de réglage et ce n'est vraiment pas important..

le plus important..c'est que le régime Khadafi..soit tombé..le reste c'est de la cosmétique..

houari16

27/10/2011, 14h59

c est très important, le moins important c est que tu fais l ignorant ? (SIC)

La première partie de la réponse de houari16 s'oppose à l'énoncé négatif de l'allocutaire *ce n'est vraiment pas important*. La contestation est exprimée par l'emploi de l'assertion positive contraire à l'énoncé négatif de l'autre, comportant l'adverbe d'intensité forte *c'est très important*, l'énoncé disloqué juxtaposé (*le moins important c'est que tu fais l'ignorant*) est également en relation de comparaison avec l'évaluation négative de l'autre. Les éléments du même paradigme sont évalués par les participants de façon opposée : *pas important, le plus important*, pour aniasse, *très important, le moins important*, pour houari16. La dislocation, déclenchée par l'évaluation négative d'aniasse que ne partage pas houari16, est alors une manière de disqualifier l'autre, en invalidant son évaluation, en se moquant de lui.

L'analyse des occurrences de (4) et (5) montre que la dislocation d'un SA au superlatif relatif d'infériorité entre en relation de comparaison avec un énoncé évaluatif négatif [e] de l'autre asserté dans le cotexte antérieur et sur lequel elle surenchérit.

La dislocation du SA au superlatif relatif d'infériorité peut fonctionner de la même manière lorsque l'énoncé disloqué ne reprend aucun élément explicitement asserté par l'allocutaire dans l'environnement textuel, soit :

(6) Besoin de votre aide pour ma maman âgées de 57 ans (sic)

par : tit71

voilà elle veut que je me renseigne sur les procédures de divorce et le moins évident c'est que mon père ne souhaite pas se séparer et il sait que cela ne rendra la procédure que + longue et de ce fait pense qu'elle baissera les bras !! forte heureusement je suis là pour l'aider.

Le syntagme adjectival disloqué *le moins évident* ne reprend, de façon évidente, aucun terme du cotexte antérieur. Ce type de dislocation fonctionne comme un tour comparatif avec le discours évaluatif du lecteur, correspondant à l'inférence qui lui est attribuée, inférence explicitable selon les termes suivants : oh ma pauvre ça ne doit pas être évident pour toi en ce moment. Cet énoncé évaluatif [e] imputé en discours-réponse au lecteur a une valeur négative *ne... pas évident* ou dépréciative *difficile*. L'élément rhématique, correspondant à la proposition complétive (*que mon père ne souhaite pas se séparer*), attribut du pronom sujet *ce*, dans le présentatif *c'est*, se trouve comparé par l'emploi du superlatif relatif à la classe d'éléments susceptibles d'être assertés dans l'énoncé [e] attribué à l'allocutaire : cette situation, le fait que ta mère souhaite divorcer, le fait que ta mère te demande de te renseigner²...

Le même fonctionnement peut être postulé pour l'occurrence (7), présentant un récit dans lequel une dislocation apparaît dans la proposition narrative correspondant à l'évaluation finale :

² Ces éléments correspondent au pronom *ça* précédemment employé afin d'explicitier l'inférence attribuée à l'allocutaire.

(7) oiseau qui se cogne volontairement dans la fenetre...
par Mefesto le Jeu 6 Mai 2010 - 13:42

Quand je suis arrivée ce midi j'ai bien vue un rouge gorge sur la galerie qui foncait littéralement dans la fenetre...

Re : oiseau qui se cogne volontairement dans la fenetre...
par Ti-pooh le Jeu 6 Mai 2010 - 13:44

t'as un arbre avec des petits fruit rouge pas loin de chez vous ??

le voisin de ma mère a ce genre d'arbre, les oiseaux raffolent des fruits mais ça les saoul et ils font comme ton merle, foncent dans les fenêtre sinon, je sais bien pas ce qu'il fou...peut être qu'il vient d'apprendre que la couvée de sa douce n'est pas de lui et qu'il s'en veut d'avoir cru en elle

bon ok je divague, chu folle que veux tu

RE : Mefesto

oui ! ca pourrait expliquer pourquoi il veux en finir !!!

(...)

RE , Ti-pooh (sans rapport)

RE: Mefesto

le moins drole cest que je viens de lire sur un forum

qui en a qui ont été prit avec ce problemes plusieurs semaines.....

bazouelle, je me vois déjà en train de me faire un beau p'tit rideau

La dislocation entre en comparaison avec l'évaluation négative implicite imputée à l'allocutaire : *ce n'est pas drôle*.

L'énoncé évaluatif peut avoir la valeur négative sans forcément avoir la forme prototypique de la négation :

(8) marqus39- 31/10/2011 23:39:00 Autre petite histoire : un de mes proches, médecin de campagne, avait acheté à un garagiste une mercedes d'occasion, mais cossue comme il faut. Eclat de rire quand il a découvert que la voiture était celle de...Georges Marchais ! Qui se faisait photographe devant son pavillon de banlieue à côté d'une 2 CV ! Ceci dit, qu'il ait une voiture pépère pour se balader de meeting en meeting ne nous choquait pas : ce qui était drôle, c'est avec quel soin il s'en cachait.

Je sais pas s'il se faisait inviter au Fouquet's, mais on n'en parlait pas !! (SIC)

Le moins drôle, c'est que ce type a eu, pendant un temps, un pouvoir presque terrifiant.

On constate dans le cotexte antérieur de la dislocation la présence du tour pseudo-clivé *ce qui était drôle, c'est avec quel soin il s'en cachait*. La phrase tronquée du pseudo-clivage *ce qui était drôle*, correspondant au thème, contient une évaluation du fait de la présence de l'adjectif *drôle*, avec lequel entre en relation de comparaison le SA disloqué dans l'évaluation finale du récit *le moins drôle, c'est*. Signalons également que l'évaluation qu'opère l'adjectif *drôle* dans ce récit, quelque peu sarcastique, fonctionne ironiquement au sens de *ridicule*, ce qui induit une évaluation dépréciative de l'élément qualifié de *drôle* (*le soin avec lequel il s'en cachait*). Autrement dit, dans le cas présent la relation de comparaison s'établit par rapport à un énoncé évaluatif positif antérieur (la phrase pseudo-clivée), ayant une valeur axiologique dépréciative. Cet énoncé antérieur est asserté par le même énonciateur E1 que celui de

la dislocation. Il s'agit de ce point de vue d'un fonctionnement autodialogique. On remarquera également qu'il est possible d'extraire du cotexte précédant l'évaluation finale (autrement dit la chute ou la morale du récit) une inférence correspondante à l'énoncé évaluatif [e] imputé à l'allocutaire, avec lequel entre également en relation le SA disloqué. Précisons que ledit énoncé fonctionnerait ironiquement par le biais de l'antiphrase : l'énoncé [e] pouvant être explicité *comme c'est très drôle* laisserait entendre le contraire de ce qui est dit : ce n'est pas drôle du tout. Le fonctionnement antiphrastique est du reste induit par le ton sarcastique du récit et le fonctionnement de l'évaluation opérée par l'adjectif *drôle* dans le pseudo-clivage. Ainsi dans (8), le SA disloqué serait en relation de comparaison doublement : autodialogiquement avec l'adjectif *drôle* de la phrase tronquée du pseudo-clivage et interlocutivement avec l'énoncé évaluatif correspondant à l'inférence attribuée à l'allocutaire fonctionnant comme antiphrase/ironie. Les deux évaluations avec lesquelles entre en comparaison la dislocation ont une valeur dépréciative, négative.

Il nous paraît intéressant de souligner que dans toutes les occurrences étudiées jusqu'à présent, il est possible de remplacer, par commutation, le superlatif relatif d'infériorité (*le moins évident, le moins terrible, le moins important, le moins drôle*, etc.), par *le pire*. *Le pire* est le superlatif relatif de supériorité de *mauvais* ; il est l'équivalent parasynonymique – du fait de l'antonymie *bon / mauvais* – du superlatif relatif d'infériorité *le moins bon*. On peut, par exemple, dire de façon synonymique : *c'est la pire des candidates* = *c'est la plus mauvaise des candidates* (superlatif relatif de supériorité) ou = *c'est la moins bonne des candidates* (superlatif relatif d'infériorité). Du point de vue argumentatif, l'évaluation opérée par *le pire* est plus dépréciative que celle effectuée par *le moins bon* : *le pire* est apte à surenchérir sur une évaluation dépréciative antérieure. Le caractère dépréciatif de *le pire* expliquerait en partie la raison pour laquelle ce superlatif relatif de supériorité peut remplacer un superlatif relatif d'infériorité lorsque celui-ci entre en comparaison avec un autre énoncé évaluatif à valeur négative ou dépréciative, comme dans les occurrences (4) à (8).

Le principe de valorisation de son propre discours s'applique également dans ce cas dans la mesure où il existe un paradigme d'éléments permettant une évaluation négative avec laquelle l'énoncé disloqué entre en comparaison en proposant un élément désigné comme le plus percutant, parce qu'ayant le degré de la propriété le plus bas, par rapport à celui asserté par l'allocutaire.

2.2. LE MOINS N'EST PAS LE PIRE

Nous examinerons une série d'occurrences dans lesquelles la commutation du SA au superlatif relatif d'infériorité avec la forme au superlatif relatif de supériorité *le pire* n'est pas possible, parce que la comparaison s'opère non par rapport à un énoncé évaluatif négatif de l'autre [e], mais par rapport à un autre élément asserté par l'énon-

ciateur E1 et évalué par celui-ci comme possédant le plus haut degré de la propriété (*le plus*). Soit l'exemple suivant :

(9) Problème de couleurs 16/8 bits SEGA

Bonjour à tous, j'ai récemment acquis une megadrive2 ainsi qu'une master system 2 lors de vides greniers.

Tout fonctionne bien, sauf qu'une fois les jeux en marche les couleurs sont défectueuses : brun-jaune sur la MS, rose fluo sur la MD... (SIC) Le problème vient apparemment des consoles puisque les jeux eux fonctionnent bien, je les ai testés sur d'autres consoles sans aucun problème. (SIC)

Quelqu'un aurait-il une idée de la façon de rétablir des couleurs normales ?

En réponse :

2 solutions : une grave et l'autre pas ! Le plus grave c'est que ce soit les connectiques de la console qui soient touchées... En gros, le problème des vide-grenier c'est que les gens ressortent des trucs qui n'ont pas été stockés dans de bonnes conditions, en particulier dans des lieux trop humides et du coup le matériel électronique est souvent en état assez moyen...

Le moins grave, c'est que cela vienne de ta Péritel, c'est un problème classique avec ce genre de matos... La solution c'est de faire bouger un peu ta Péritel (tu la tire de 1 mm ou 2) et normalement, les couleurs se remettent nickel... (SIC)

Dans ce cas, la comparaison qu'effectue la dislocation du SA au superlatif relatif d'infériorité s'opère non pas par rapport à l'évaluation négative attribuée à l'allocutaire, mais par rapport au jugement de l'énonciateur E1 que celui-ci porte sur un paradigme d'éléments qu'il prend en charge énonciativement et dont il désigne les pôles *le+* et *le-*. Autrement dit, la dislocation du SA au superlatif relatif d'infériorité dans l'occurrence (9) intervient dans une séquence explicative qui contient deux éléments de résolution : *connectiques* (sic) et *Péritel*, qui sont évalués comme *le plus* et *le moins grave* par l'énonciateur E1 comparativement à d'autres éléments appartenant à la même catégorie de cause technique dont E1 tient compte : le fonctionnement est autodialogique.

La thématization qu'opère la dislocation permet de désigner explicitement le thème par rapport à l'ambiguïté qui existe dans la structure attributive comportant deux constituants à valeur nominale possédant une autonomie syntaxique *X est Y / Y est X*, *le moins grave est que cela soit ta Péritel.../ que cela soit ta Péritel est le moins grave*, l'un comme l'autre élément étant dans ce cas susceptibles d'occuper la fonction sujet et d'être thème. La thématization permet alors de guider la réception en désignant explicitement le thème, ce qui permet d'inscrire la dimension dialogique interlocutive.

L'occurrence suivante fait apparaître plus explicitement la double orientation dialogique interlocutive et autodialogique :

(10) « Les défenseurs sont, par le présent avis, mise en demeure de reconnaître la véracité et l'exactitude des pièces P-1 à P-13, inclusivement. Lesdites pièces ayant déjà été communiquées. » (SIC)

Ok, on n'est pas à une faute près 😊 donc intéressons nous au problème suivant :
 Les fameuses pièces ne comportent – en tout cas pour moi – aucun danger donc pourquoi s'objecter à leur véracité ?
 Ben, c'est simple : j'ai tout de même deux problèmes concernant ces documents

- le moins grave c'est qu'il me joignent le relevé des dépenses/rentées du comité des loisirs pour l'année ou les demanderesses étaient responsables des activités. Étant donné que je n'ai absolument aucun regard sur le financement de ce comité, en quoi devrais-je certifier que le document est "vrai" ?
- le plus embêtant c'est qu'un des documents est simplement une arnaque pure : une feuille sensée représenter un devis de démolition faite par un copain qui... vend des téléphones après une toute petite recherche. Là je veux les coincer en douceur : comment faire pour que le document soit possiblement contesté afin que je convoque ce monsieur en témoin (il n'a bien évidemment pas été cité comme témoin par les demanderesses) et lui pose des questions progressives ?

La question à laquelle répond la dislocation fonctionne implicitement comme une reprise du discours imputé à l'allocutaire (*les fameuses pièces ne comportent – en tout cas pas pour moi – aucun danger donc pourquoi s'objecter à leur véracité ?*). La proposition causale introduite par le connecteur argumentatif *donc* est attribuée au discours de l'allocutaire en réponse à ce qui est dit dans le cotexte antérieur du message : les fameuses pièces sur lesquelles porte la mise en demeure ne comporte aucun danger, si pas de danger, l'allocutaire pourrait se demander pourquoi s'objecter à la véracité de ces pièces. L'énonciateur E1 rapporte la question susceptible d'être posée en réponse à son discours, ce qui permettrait d'explicitier une glose métadiscursive *on pourrait se demander*, présente après l'interrogation ou devant ou après *donc*. La question posée met en débat par l'interrogation le bien-fondé de la mise en demeure sur laquelle porte le message de l'internaute, la présence du connecteur argumentatif *donc*, pour introduire l'interrogation, dirige vers la conclusion argumentative implicite : il ne faut pas s'objecter/la mise en demeure est infondée. La suite du message (*j'ai tout de même deux problèmes concernant ces documents*) expose par l'emploi de la dislocation du SA au superlatif relatif de supériorité et d'infériorité deux aspects : *le moins grave* et *le plus embêtant* prouvant que la mise en demeure n'est totalement pas infondée et que l'énonciatrice a effectivement besoin d'aide juridique. Du point de vue textuel et dialogique, la dislocation est en relation avec l'interrogation imputée à l'allocutaire, auquel elle répond, en le dirigeant, au plan argumentatif, vers une conclusion : on peut objecter la véracité des pièces opposée à celle inférable de la question qui lui est attribuée.

On remarque que dans les deux cas analysés (9) et (10) la dislocation du SA comporte la mise en relation comparative entre deux éléments évalués par *le plus* et *le moins*. Il n'est pas possible dans ces cas de remplacer le SA superlatif relatif d'infériorité par *le pire* dans la mesure où la présence du superlatif relatif de supériorité dans le même cotexte l'interdit : *le moins* entre en relation de comparaison avec *le plus* et de ce fait ne peut pas être remplacé par *le pire* qui est le superlatif relatif de supériorité

de *mauvais*. En revanche les superlatifs relatifs de supériorité *le plus grave* et *le plus embêtant* commutent dans ce cas avec *le pire* dans la mesure où les deux s'opposent à *le meilleur* qui est l'antonyme de *le pire*.

Dans certains cas l'évaluation par *le plus* avec laquelle entre en comparaison *le moins* est implicite :

(11) forum au féminin :

Message initial de ismene71 :

Voilà je vous l'écrivais hier, je suspectais une fausse couche. Eh bien j'en ai eu la confirmation ce matin, je fais un œuf clair. Qui d'entre vous à eu ce problème et pourrais m'en parler ?

D'autre part, j'ai reçu (SIC) une pilule abortive qui s'appelle cytotec, il paraît que les effets sont très douloureux, car le col se dilate pour évacuer la grossesse. Quelqu'un en a-t-il déjà pris ? (...)

Réponse de bibi

et oui pour moi aussi on a détecté un œuf clair dimanche soir aux urgences après 3 h d'attente. (SIC)

En plus la gynéco sortait d'une césarienne et n'a pas franchement été douce pour l'écho vaginale et m'a balancé d'un coup œuf clair. (SIC)

Pas de pot c'est mon premier essai et elle m'a annoncé comme si c'était la routine. (SIC)

(...)

Super l'accueil du coup j'ai pris rdv avec mon médecin qui me suit depuis toute petite et qui est aussi pédiatre (...) Elle m'a conseillé de reprendre une pillule 1 mois pour remettre l'utérus en place et qu'après ça dépendrait de moi. (SIC)

Je fais mon écho de contrôle demain et j'angoisse d'entendre une fois de plus le verdict. (SIC)

Enfin pour ma part le moins dur c'est que c'était au bout de 8 semaines donc très petit (SIC).

Voilà mon histoire bon courage en tout cas !!!!

La dislocation du SA intervient dans la proposition narrative correspondant à l'évaluation finale qui se veut dans ce cas relativement optimiste (relativiser les choses et donner un message d'espoir). Cette évaluation apparaît à la suite d'un récit dont on pourrait évaluer les événements de façon graduelle en partant de *le plus dur* (*on a détecté un œuf clair dimanche soir aux urgences après 3 h d'attente*), en passant par *plus dur* (*la gynéco sortait d'une césarienne et n'a pas franchement été douce pour l'écho*) et *moins dur* (*c'est mon premier essai*), pour aller vers *le moins dur* (*c'était au bout de 8 semaines donc très petit*), c'est par rapport à ces évaluations intermédiaires implicites que se positionne comparativement la dislocation *le moins dur*, ce qui explique l'impossibilité de remplacer le superlatif relatif d'infériorité par *le pire* qui pourrait par contre commuter avec *le plus dur*. Dans ce type de cas, la dislocation introduit une proposition narrative (évaluation finale) dans la structure du récit, par rapport à une évaluation intermédiaire, explicite ou implicite, du même énonciateur ou d'un autre, de façon à établir une polarité : de *le plus* à *le moins* à l'intérieur du paradigme constitué d'éléments en comparaison (correspondant aux événements du récit). Il ne s'agit pas dans ce cas de surenchérir sur l'évaluation négative de l'autre, afin de valoriser la pertinence de son propre discours, mais de présenter de façon graduelle les éléments d'un paradigme pris en charge par un même énonciateur.

3. CONCLUSION

Nous avons analysé deux emplois dialogiques de la dislocation du SA au superlatif relatif d'infériorité. Le premier emploi relève du dialogisme interlocutif : la dislocation est en relation de comparaison avec un énoncé à valeur négative (–) asserté par l'allocutaire ou imputable à celui-ci, en vertu du fonctionnement inférentiel du discours. L'élément introduit par le présentatif *c'est* dans la structure de la dislocation est ainsi désigné par le locuteur comme le meilleur exemple du degré bas de la propriété (*le–*) comparativement aux autres éléments évalués de façon négative par l'allocutaire, en ce sens le principe de valorisation de soi s'applique au fonctionnement discursif de la dislocation. Il est alors possible de remplacer le superlatif relatif d'infériorité par la forme superlative relative de supériorité *le pire* qui opère une évaluation dépréciative.

Dans le deuxième emploi la comparaison qu'effectue la dislocation du superlatif relatif d'infériorité s'opère par rapport à un autre élément asserté ou susceptible de l'être par le même énonciateur E1 et évalué par celui-ci comme possédant le plus haut degré de la propriété (*le+*). L'énonciateur E1 désigne deux pôles (*le+*) et (*le–*) du même paradigme qu'il prend en charge énonciativement. La commutation avec la forme *le pire* n'est alors pas possible. Le deuxième emploi est dialogique à la fois intralocutivement et interlocutivement, en ce que la dislocation permet de désambiguïser la structuration thématique de l'énoncé, en désignant explicitement le thème, afin d'anticiper la compréhension de l'allocutaire.

Notre analyse du corpus montre que la dislocation d'un SA au superlatif relatif d'infériorité est soumise à des contraintes d'emploi particulières, notamment par rapport au superlatif relatif de supériorité qui n'a besoin d'aucun contexte spécifique pour être employé. Les conditions d'emploi correspondant aux deux types de fonctionnement étudiés permettent d'expliquer la fréquence relativement peu élevée de cette forme en discours.

BIBLIOGRAPHIE

- APOTHÉLOZ, Denis (2008): « A l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatives ». In : Olivier BERTRAND, Sophie PRÉVOST, Michel CHAROLLES, Jacques FRANÇOIS, Catherine SCHNEDECKER [eds.]. *Discours, diachronie, stylistique du français, Études en hommage à Bernard Combettes*. Bern : Peter Lang, 75-92.
- APOTHÉLOZ, Denis ; COMBETTES, Bernard ; NEVEU, Franck (2009): *Les linguistiques du détachement*. Bern : Peter Lang.
- BAKHTINE, Mikhaïl (1934/1975/1978): « Du discours romanesque ». In : *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Gallimard, 83-233.
- BLASCO-DULBECCO, Mylène. (1999): *Les dislocations en français contemporain. Etude syntaxique*. Paris : Champion.

- BRES, Jacques (1999): « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français ». In : Jacques BRES, Régine DELAMOTTE-LEGRAND, Françoise MADRAY-LESIGNE, Paul SIBLOT [eds.]. *L'autre en discours*. Montpellier III : Service de Publications Université Paul Valéry, 191-212.
- BRES, Jacques ; NOWAKOWSKA, Aleksandra (2006): « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive ». In : Laurent PERRIN [ed.]. *Le sens et ses voix : Dialogisme et polyphonie en langue et en discours* (Recherches linguistiques 28). Metz : Université Paul Verlaine, 21-48.
- BRES, Jacques ; MELLET, Sylvie (2009): *Langue française* 163 : *Dialogisme et marqueurs grammaticaux*. Paris : Armand Colin.
- COMBETTES, Bernard (1998): *Les constructions détachées en français*. Paris : Ophrys.
- DUPONT, Norbert (1985): *Linguistique du détachement en français*. Bern : Peter Lang.
- FRADIN, Bernard (1988): « Approche des constructions à détachement – la reprise interne ». *Langue française* 78 : 26-56.
- FUCHS, Catherine ; MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1998): *Cahiers de praxématique* 30 : *Les opérations de thématization en français*. Montpellier III : Service de Publications Université Paul Valéry.
- LAMBRECHT, Knud (2001): « Dislocation ». In : Martin HASPELMATH, Ekkehard KÖNIG, Wulf OESTERREICHER, Wolfgang RAIBLE [eds.]. *Language Typology and Language Universals: An International Handbook*. (Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft 20). Vol. 2. Berlin – New York: Walter de Gruyter, 1050-1078.
- LE GOFFIC, Pierre (1993): *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- LE QUERLER, Nicole (2000): « Dislocation et thématization en français ». In : Claude GUIMIER [ed.]. *La Thématization dans les langues. Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997*. Bern : Peter Lang, 263-276.
- NEVEU, Franck (2003): *Cahiers de praxématique* 40 : *Linguistique du détachement*. Montpellier III : Service de Publications Université Paul Valéry.
- NØLKE, Henning (1998): « Il est beau le lavabo, il est laid le bidet. Pourquoi disloquer le sujet ? ». In : Mats FORSGREN, Kerstin JONASSON, Hans KRONNING [eds.]. *Prédication, assertion, information. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin, 1996* (Studia Romanica Upsaliensia 56). Uppsala University: Uppsala, 385-394.
- NOWAKOWSKA, Aleksandra (2004): *Cahiers de praxématique* 43 : *Aspects du dialogisme*. Montpellier III : Service de Publications Université Paul Valéry.
- NOWAKOWSKA, Aleksandra (2004): « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, si z c'est y ». *Cahiers de praxématique* 43 : 25-55.
- NOWAKOWSKA, Aleksandra (2009): « Thématization et dialogisme : le cas de la dislocation ». *Langue française* 163 : 79-86.
- NOWAKOWSKA, Aleksandra (2011): « L'approche dialogique de la dislocation à gauche d'un syntagme adjectival au superlatif relatif de supériorité ». In : Jacques BRES, Aleksandra NOWAKOWSKA, Jean-Marc SARALE, Sophie SARRAZIN [eds.]. *Dialogisme : langue, discours. Actes du colloque 8-10 septembre 2010. Montpellier*. Bern : Peter Lang, 15-24.
- PRÉVOST, Sophie (2008): « La notion de thème : flou terminologique et conceptuel ». *Cahiers de praxématique* 30 : 13-35.
- RIEGEL, Martin ; PELLAT, Jean-Christophe ; RIOUL, René (2005): *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

